

En commun

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE



Le mot du président

Résultats et perspectives

La Communauté de Communes a trois ans d'existence. C'est peu mais suffisant pour mesurer le chemin déjà parcouru.

A travers la CCLG, 27 communes se sont regroupées pour faire entendre leurs voix avec plus de force, défendre leurs intérêts avec plus d'efficacité.

La Communauté est avant tout en mouvement. Elle a donc pour vocation de multiplier les projets et les initiatives pour assurer la vitalité de notre territoire, au niveau économique, touristique, culturel...

Vous découvrirez dans ces pages, deux exemples concrets, dans des domaines très différents mais qui répondent l'un et l'autre aux attentes de la population et des élus :

- le Hameau des Etoiles, qui est appelé à devenir un grand pôle d'attraction dont les retombées bénéficieront à tous : création d'emplois, élan touristique, coopération scientifique...

- la remise en état de la voirie que tous les usagers appelaient de leurs vœux.

Ce vaste chantier, d'un million d'euros, permettra de sécuriser une partie du réseau routier et de faciliter les flux de circulation, sources d'activités.

Grâce à la mobilisation de tous, les trois premiers pas de la Communauté sont prometteurs. Nul doute qu'ils sont appelés à prendre encore plus d'ampleur et d'assurance...

Bernard LAPEYRADE,
Président de la CCLG

LES FORCES VIVES P2



VOIRIE COMMUNALE P3



BLEU PASTEL P4



Le responsable, chargé de veiller aux destinées de cette attraction unique en France, nous fait faire le tour du propriétaire en avant première !



M. Puydupin,

Directeur du Hameau des Etoiles

"VAL, l'association que je représente, est spécialisée depuis 1968 dans la gestion de villages-vacances en France et a commercialisé plus de 900 000 journées-vacances en 2000. Par délégation, nous sommes chargés à la fois d'animer le site et de commercialiser les 214 lits, répartis en 40 gîtes, présents sur le site. Le Hameau des Etoiles présente l'immense intérêt d'être axé autour d'un thème fort : l'astronomie. Toutefois, je compte également mettre en avant d'autres atouts pour séduire la clientèle : tourisme vert, gastronomie..."

En saison, le site emploiera 25 salariés, dont 90 % provenant de Fleurance et de sa région. C'est important car ces personnes pourront renseigner les vacanciers, leur suggérer des idées d'escapades... Personnellement, je conçois le Hameau des Etoiles, toutes proportions gardées, comme un "Futuroscope gersois" : l'astronomie, débarrassée de son aspect technique, est ici employée pour offrir un spectacle ludique où les étoiles tiennent le premier rôle".

Bruno Monflier, Directeur de l'Association "A Ciel Ouvert", Prestataire de "VAL" pour le volet animation.

"Le Hameau des Etoiles est l'aboutissement d'une aventure cosmique débutée voici 12 ans avec le Festival

d'Astronomie de Fleurance.

Ce n'est pas un simple lieu de visite mais un véritable espace de découverte de l'Univers, en compagnie d'un animateur. Celui-ci aidera les visiteurs à utiliser les équipements du jardin astronomique (pointeur solaire, télescope, carte du ciel) avant de les entraîner dans le Dôme et ses 60 places assises.

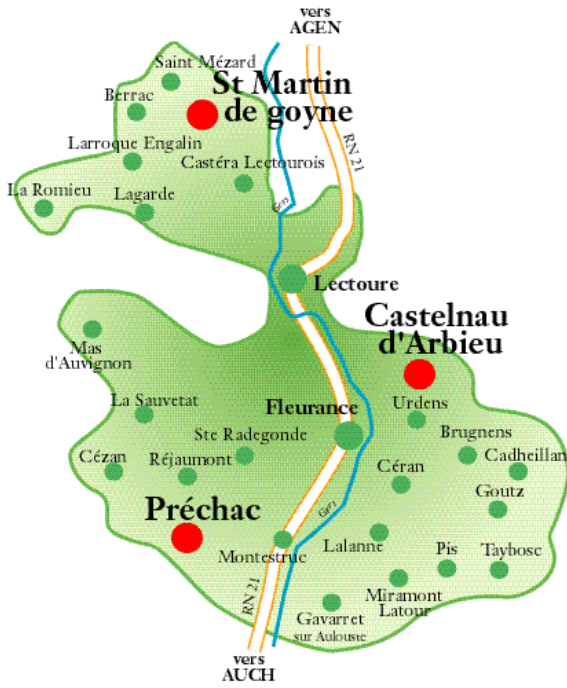
C'est le clou du spectacle ! L'animateur pointe des objets dans le ciel avec le télescope, retransmis sur des moniteurs vidéo individuels. Puis, le Dôme s'ouvre et vous pouvez admirer, confortablement installé dans des fauteuils de cinéma, le plus grand et le plus beau planétarium du monde : la voûte céleste, elle-même !

Le Hameau des Etoiles est donc une invitation à l'émerveillement, à l'astronomie-plaisir".

Hameau des Etoiles

Domaine du Haumont
32500 FLEURANCE
Tél : 05 62 06 66 61 - Fax : 05 62 06 01 05





Tourisme

L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR S'ENVOLE

Avec 479 400 nuitées enregistrées en 2001, l'hôtellerie de plein air gersoise a progressé de 10 % en volume par rapport à l'année passée. La clientèle étrangère représente 33 % de ces nuitées et provient principalement de pays tels que la Grande-Bretagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas. Enfin, la durée moyenne de séjour est de 8,2 jours, tandis que le taux d'occupation enregistre sa valeur maximale au mois d'août avec 63 %.

LANCEMENT DE LA CARTE "GERS PRIVILEGE"

Pour attirer et fidéliser la clientèle, le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs (CDTL) innove en créant, avec le Service Loisirs Accueil, la carte "Gers Privilège". Ciblant les familles avec enfants, cette carte propose des conditions tarifaires avantageuses : hébergement, loisirs, remise en forme, restauration. Cette carte, qui s'organise autour de 15 sites et monuments dispersés à travers le département, vise également à augmenter la fréquentation hors-saison.



LE GERS, TERRE DE TOURISME INDUSTRIEL ?

Le Gers, terre de prédilection du tourisme vert pourrait-il également être celui du tourisme industriel ? C'est le pari que fait l'association Terra Active, actuellement composée de 18 industriels du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne, et qui compte élargir son action sur le Gers. La CCI, partenaire de ce projet, est à la disposition des industriels du département qui souhaitent ouvrir leur entreprise à des visites grand public.

Contact : 05 62 61 62 25 - ms.cazals@gers.cci.fr

LE GERS AU SIAL

Du 20 au 24 octobre 2002, le Salon International de l'Alimentation de Paris sera le point de rencontre incontournable des professionnels des filières agroalimentaires. La CCI du Gers propose aux industriels d'être présents au SIAL dans le cadre d'un stand collectif. Rappelons que la dernière édition avait rassemblé plus de 5 200 exposants provenant de 94 pays.

Contact : 05 62 61 62 21 - c.dumas@gers.cci.fr

ressources vives

retrouvez toutes les informations concernant la communauté de communes sur notre site web : www.lomagne-gersoise.com

SAINT-MARTIN-DE-GOYNE, VIVE LA SOLIDARITÉ !

Habitant Saint-Martin-de-Goyne depuis 45 ans, effectuant son deuxième mandat de Maire, Alain Dabos brosse avec fierté le portrait d'une commune en pleine santé :



"Le village compte 110 habitants et héberge 4 entreprises qui emploient sur place 20 personnes."

A l'inverse de nombre de communes, Saint-Martin-de-Goyne a donc la chance de récolter une Taxe Professionnelle conséquente. Pourquoi avoir quitté cette situation, somme toute confortable, pour l'aventure de la Communauté, qui repose justement sur la répartition de cette taxe entre ses membres ?

"D'un strict point de vue financier, ce n'était pas notre intérêt. Mais il faut savoir jouer la solidarité car elle est, à terme, bénéfique pour chacun d'entre nous. Ensemble, nous avons les moyens de mener à bien des projets plus importants qui renforcent l'attrait de notre territoire auprès des entreprises et des familles souhaitant s'installer dans le Gers."

La dynamique touristique et commerciale impulsée par la Communauté se concrétise d'ores et déjà pour Saint-Martin-de-Goyne : "3 jeunes couples sont en train de bâtir, attirés par notre cadre de vie et l'épicerie créée par la commune ; un chef hollandais, réputé dans son pays, va prochainement ouvrir un restaurant haut de gamme. En période touristique, les gîtes présents sur la commune n'arrivent pas à répondre à la demande. Tout cela va dans le bon sens, même s'il faut encore attendre pour cueillir pleinement les fruits des projets menés à bien par la Communauté."

Une Communauté qui doit, selon Alain Dabos, permettre aux villes et villages de mettre en avant leurs atouts propres, dans un esprit de complémentarité.

CASTELNAU D'ARBIEU LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, C'EST L'AVENIR !

Perché sur son promontoire, Castelnaud d'Arbieu, réserve ce matin à ses 191 habitants un superbe panorama sur le glacis des Pyrénées. Pierre Leboucher, œil pétillant, est l'un d'entre eux, à la fois Maire et Vice-Président de la Communauté de Communes. Cette double casquette lui fait considérer les choses avec pragmatisme : "Etant agriculteur, j'ai toujours milité pour la coopération. Aussi, dès que le projet de Communauté a vu le jour, j'ai dit oui ! Il faut savoir reconnaître qu'il y a deux grands pôles, Lectoure et Fleurance. Tout ce qui est mis en place pour le développement de ces villes, aura des effets bénéfiques indirects sur notre commune." Le projet qui lui semble le



plus prometteur est le Hameau des Etoiles, avec cette observation frappée au coin du bon sens :

"Avec les 35 h, les gens ont maintenant plus de temps pour regarder les étoiles. Il y aura plus de monde, plus de trafic, pour toutes les communes."

De son côté, la commune travaille à la création d'un lotissement de taille réduite et va pouvoir, grâce à la Communauté, lancer l'étude de son réseau d'assainissement.

Mais avant l'arrivée du tout-à-l'égoût, Castelnaud prépare celle des... 26 Castelnaud du Sud-Ouest. "Chaque commune dont le nom contient Castelnaud accueille cette manifestation à tour de rôle. Petit problème : comment va-t-on loger les 700 personnes attendues ?" sourit M. le Maire. Preuve que les "petites" communes savent également créer de l'activité !

PRECHAC, POUR UN JUSTE EQUILIBRE ENTRE MUTUALISATION ET INDEPENDANCE

"Pour beaucoup, Préchac égale basket et activités culturelles", explique son Maire, Max Coustau. En effet, le village abrite un club qui fonctionne sans interruption depuis 1928 et a compté jusqu'à 73 licenciés. Côté loisirs, l'association "Arts et Cultures" attire un public nombreux, parfois venu de loin, autour d'ateliers diversifiés : danse, peinture, patchwork...

"Nous les aidons en offrant gratuitement les locaux et en prenant à notre charge les frais de fonctionnement."

Arrivée de jeunes ménages, présence de 3 entreprises locales, patrimoine bâti totalement habité et remis en état : tous les indicateurs sont au vert pour Préchac, qui va bientôt être dotée d'une Mairie flambant neuve.

Autre motif de satisfaction : l'adhésion à la Communauté. "Cela a permis aux communes de mieux se connaître, d'instaurer de nouveaux modes de fonctionnement plus efficaces."

"De plus", renchérit Patricia Forzy "la structure de communauté de communes permet d'obtenir des subventions plus conséquentes, investies dans des projets importants tels que le Hameau des Etoiles de Fleurance ou les nouveaux Thermes de Lectoure.

Le transfert de

certaines compétences - assainissement, voirie - concrétise la solidarité entre communes ; et c'est bien là un des buts de la CCLG !

"Pour prendre un exemple significatif" conclut Max Coustau. "la Communauté va engager 560 000 F de travaux pour la voirie de Préchac. Maintenant, allons encore plus loin dans la mutualisation de nos ressources, tout en conservant chacun notre caractère."



En marche!



1 MILLION D'EUROS POUR LA VOIRIE INTERCOMMUNALE

Tel est le montant du budget alloué par la Communauté dans le cadre d'un programme pluriannuel pour rénover les voies communales dont elle a pris la charge pour leurs intérêts économique et touristique.

Jean-Louis Bonastre, technicien, est chargé d'appliquer l'ambitieux plan d'action décidé par la Communauté :

"Les touristes adorent nos petites routes du Gers mais, après diagnostic, il est apparu que nous ne pouvions plus nous contenter de paver au plus pressé.

Un programme d'investissement conséquent était nécessaire pour tout programme de remise à niveau. Il en va de la sécurité des usagers, notre priorité, comme de la res-

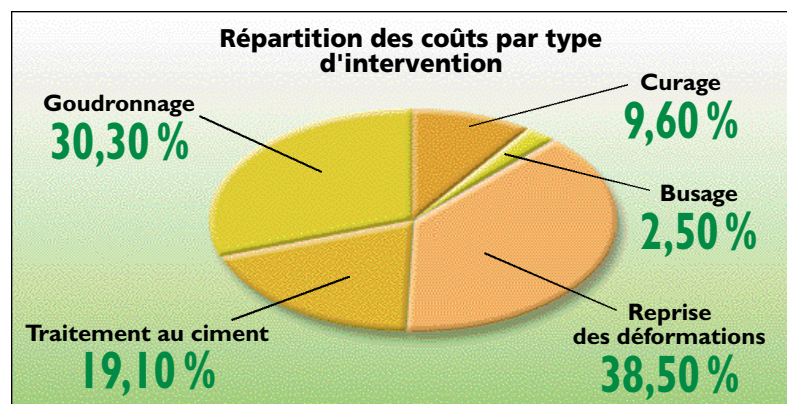
ponsabilité des élus".

Pour apprécier l'effort fourni par la Communauté, voici quelques exemples concrets :

- Curage de fossés : 67 km
- Busages et mises en sécurité : 23 unités
- Reprise des déformations et renforcement à la grave émulsion : 8 520 tonnes
- Renforcement avec traitement au ciment : 24 500 m²
- Goudronnage des chaussées : 133 000 m² soit 43 km

De plus, dans le cadre du programme d'entretien, chaque année, 107 km de voirie font l'objet de fauchage d'accotements et des talus pour un montant de 11 000 €. Si les intempéries dégradent naturellement la voirie, les usagers doivent également prendre conscience de leur responsabilité :

"Jusqu'à dans les années 50-60, les villageois devaient une prestation à la commune, à savoir 4 jours de travaux collectifs consacrés à la remise en état des routes. Ils en connaissaient donc les limites et



retrouvez toutes les informations concernant la communauté de communes sur notre site web : www.lomagne-gersoise.com

Entreprises : à l'écoute !

DISPOSITIF EDDF : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ A LA FORMATION

Les 500 entreprises recensées sur le territoire de la CCLG savent-elles que leurs dépenses de formation peuvent être prises en charge jusqu'à 75 %, sans plafonnement ? Pas sûr, puisque, jusqu'à maintenant, seulement une poignée d'entre elles ont bénéficié du dispositif EDDF : Engagement de Développement de la Formation.

Cette aide s'adresse à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur activité. Elle privilégie néanmoins les structures de moins de 20 salariés. Jean-Marc Delachoux, directeur adjoint de la chambre des Métiers, représentant une des structures d'animation de l'EDDF, s'en explique : "Les PME connaissent et savent utiliser ce type de dispositif. En revanche, les activités artisanales ou les très petites entreprises, qui sont souvent dans une logique de réponse au jour le jour, n'ont pas le temps de s'engager dans une telle démarche. Or, ce sont elles qui en ont le plus besoin car

plus la structure est petite, plus sa réussite repose sur la qualification de ses hommes."

Précisément, les animateurs EDDF accompagnent étroitement l'entreprise dans l'élaboration de son Plan de Formation :

PHASE 1 : Diagnostic de l'entreprise : état des compétences actuelles, techniques mises en œuvre. Définition des axes de développement de l'entreprise.

PHASE 2 : Définition des objectifs de formation, création d'un Plan de Formation pluriannuel.

PHASE 3 : Si nécessaire, accompagnement à la recherche des organismes de formation, montage des dossiers.

"L'objectif de l'EDDF", souligne Laurence Marqué, qui intervient auprès des industriels, commerçants et prestataires de services "C'est d'associer le maximum de salariés à cette démarche. Celle-ci peut également s'inscrire dans la

durée, trois ans généralement. L'entreprise s'engage ainsi dans une véritable stratégie de formation au service de son développement."

Détail important : l'accompagnement des entreprises dans le cadre de l'EDDF est totalement gratuit. Mieux encore, si le Plan de Formation s'accompagne d'embauches, celles-ci sont susceptibles de bénéficier de subventions du Conseil Régional, versées par le Fonds Régional d'Innovation pour l'Emploi (FRIE).

Contacts :

Chambre des Métiers du Gers :
Jean-Marc Delachoux
et Patrick Serreboubée au :
05 62 61 22 20

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers :
Laurence Marqué au :
05 62 61 62 56

Délibérations de la CCLG

2001

Elections

Le Conseil a élu deux Vice-Présidents supplémentaires : Georges Sans et Pierre Leboucher, respectivement chargés de l'action culturelle et des travaux de voirie.

Après élection, trois nouveaux membres ont rejoint le Bureau : Georges Courtès, Raymond Vall et Gérard Duclos.

Développement économique

Afin de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, le Bureau a approuvé l'acquisition de 7 parcelles, appartenant à la société Castel & Fromaget, sous réserve de la vérification de leur constructibilité.

Un bâtiment industriel et des terrains attenants, situés en zone d'activités économiques de Montestruc-sur-Gers, ont également été achetés.

Déjà validé dans son principe, le projet d'aménagement d'un ancien bâtiment commercial de Lectoure pour y installer une galerie marchande avance : un prestataire albigeois a été retenu pour réaliser l'étude de marché et définir le plan de financement.

Hameau des Etoiles

Après approbation des termes du contrat de délégation, le Conseil a choisi comme délégataire de service public pour la gestion du site du Hameau des Etoiles l'association VAL [plus d'informations en page 1].

Habitat

Le Conseil a décidé, à l'unanimité, d'approuver l'intervention d'un bail à réhabilitation entre Larroque-Engalin et la Communauté de Communes, maître d'ouvrage, pour rénover la "Maison Maria".

2002

Assainissement autonome

Le Conseil a décidé de mettre en place le service de contrôle de l'assainissement autonome et a fixé le tarif de la redevance de contrôle de conception-réalisation des installations d'assainissement individuel à 53,36 € H.T. par dossier.

Budget

Après examen détaillé de chacun des chapitres et articles et après en avoir délibéré, le Conseil de communauté, à l'unanimité, a approuvé le compte administratif pour 2001 de la communauté de communes :

- Recettes : 19 920 975,48 F
- Dépenses : 16 232 092,92 F
- Excédent de l'exercice : 3 688 882,56 F

Le Conseil a approuvé, par la suite, le budget primitif pour 2002 :

- Fonctionnement : 3 044 900 €
- Investissement : 3 888 204 €
- Le taux de la taxe professionnelle unique est maintenu à 13,24 % pour la 4^{ème} année consécutive.

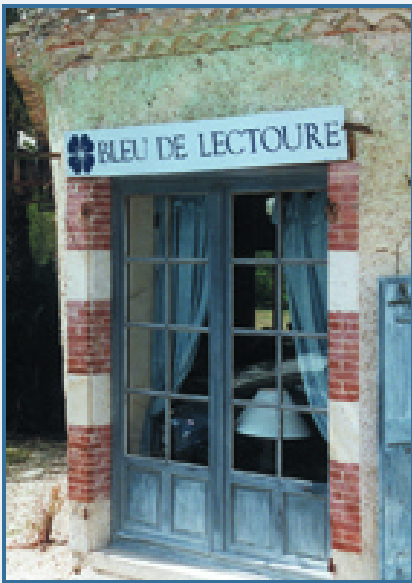
Tourisme

Le Conseil a approuvé le projet de mise en place d'une signalétique qui permettra de renforcer la communication promotionnelle de la ville de Lectoure et du site de Latour à Miramont-Latour, et d'assurer la signalisation routière du Hameau des Etoiles.

Voirie d'intérêt communautaire

Le Conseil de communauté a approuvé le programme d'investissement sur la voirie d'intérêt communautaire à hauteur de 1 000 000 € inscrit au budget primitif pour 2002 (Cf. article : "1 million d'Euros pour la voirie intercommunale").

BLEU DE LECTOURE & LOMAGNE CONFECTION LE PASTEL REPREND TOUTES SES COULEURS



Le Bleu de Lectoure travaille à la remise à l'honneur d'un produit qui fit jadis la fortune du Lauragais, le fameux pays de cocagne : le pastel. "L'objectif n'est pas de refaire le pastel selon les méthodes ancestrales, mais de mettre au point des techniques innovantes d'extraction directe du pigment" précise Henri Lambert qui s'est lancé dans l'aventure en 1994.

C'est désormais chose faite. Grâce au soutien de trois partenaires - la Coopérative des Plaines de l'Ariège (CAPA), la Coopérative Agricole et Viticole de Limoux et Environs (CAVALE), le CATAR (CRITT d'Agro-Ressources à Toulouse) - le projet est entré dans sa phase industrielle. "Nous sommes aujourd'hui en mesure de traiter jusqu'à 10 tonnes de feuilles par jour, produites par des culti-

vateurs locaux." se félicite Henri Lambert. "L'objectif est de développer trois centres de production - l'Aude, l'Ariège et le Gers - et de jouer sur les notions de terroir et de millésime car le Bleu diffère selon le lieu de culture, les conditions climatiques."

Dans tous les cas, le pastel obtenu se distingue par sa couleur intense et sa haute résistance. S'appuyant sur la tradition, le Bleu de Lectoure s'applique également à développer de nouveaux usages de l'"or bleu" : produits textiles, bijoux mais aussi peinture à l'huile, lasure et même... une peinture automobile qui a été expérimentée sur un modèle Mercedes !

Le Bleu en prêt-à-porter

Créé en 1946, Lomagne Confection était spécialisée dans les vêtements de travail : pantalon de charpentier, veste de paysan. En 1999, Christophe Vaudon, reprenneur de l'entreprise a fait le pari de remettre au goût du jour des modèles inchangés depuis des décennies pour créer une gamme "rural wear", diffusée au Japon : "Ce sont des vêtements qui ont une histoire. Ils se patinent et offrent un confort incomparable."

Entre le bleu pastel et le bleu de travail, la rencontre

était inévitable : "Tout est parti d'une chemise d'un soldat napoléonien. Fabriquée à quelques dizaines d'exemplaires, puis teinte en pastel, elle fut distribuée aux commerçants dans le cadre des Fêtes Historiques de Lectoure en 1999. Ensuite, nous avons fait des tests sur des costumes en velours.

Le procédé traditionnel mis au point par Le Bleu de Lectoure était coûteux et ne permettait pas d'obtenir une couleur homogène, d'où l'idée de teindre directement le fil. Ce procédé, protégé par un contrat d'exclusivité, présente l'avantage de pouvoir produire en petite quantité mais aussi de répondre rapidement à une forte demande."

Ce partenariat est en passe de donner naissance à une filière pastel-habillement 100 % Midi-Pyrénées : "Le pastel est cultivé et extrait en Ariège, la teinture et le tissage sont effectués en Tarn-et-Garonne et la confection des vêtements, qui est de mon ressort, est réalisée dans le Gers ou auprès d'autres fabricants régionaux."

Nouvelle étape dans cette collaboration : l'ouverture à Lectoure, depuis mars, d'une boutique-pilote diffusant des "produits bleus" ainsi que des vêtements griffés "Le Mousquetaire", la marque développée par Lomagne Confection. "Nous pourrions vérifier dans cet espace de vente



le regain d'intérêt des consommateurs pour des vêtements authentiques, coupés dans des tissus lourds." se réjouit Christophe Vaudon.

De plus, le pastel rejoint les préoccupations actuelles des consommateurs : le pigment est hypoallergénique et permet de teinter le tissu sans produits chimiques.



Santé, écologie, tradition : les "vêtements bleus" ont tout pour plaire. Lomagne Confection et Bleu de Lectoure en sont convaincus puisque, en association avec 11 autres fabricants, ils partent maintenant à l'assaut du marché international avec la création d'une ligne de produits et d'une nouvelle marque.

MUSÉE de la PHARMACIE UNE CURIOSITE A DECOUVRIR



Comment diable un Musée de la Pharmacie est-il venu se nicher dans l'une des salles de l'ancien bâtiment de l'évêché de Lectoure ? L'histoire mérite d'être contée : un pharmacien d'Astaffort proposa de céder son ancien outil de travail à différentes communes gersoises.

Il ne trouva pas preneur et finalement, cette collection unique, arriva entre les mains de Léo Barbé,

pharmacien retraité... et perspicace.

En pénétrant dans la seule et unique pièce de ce Musée pas comme les autres, le visiteur est projeté dans le décor d'une officine du XIXe siècle, reconstituée dans ses moindres détails. La machine à suppositoires ne demande qu'à reprendre du service et les centaines de fioles soigneusement alignées sur leurs étagères contiennent encore des produits aux noms inquiétants ou mystérieux : cyanure, sirop d'opium, pierre divine... Sur le comptoir, l'antique caisse enregistreuse mécanique semble prête à tinter... en anciens francs, naturellement.

Témoin d'un passé révolu, le Musée de la Pharmacie propose un voyage dans le temps qui permet de prendre conscience des progrès fulgurants réalisés par la recherche et la médecine en un siècle et demi.

Pour les visites, s'adresser à :
l'Office de Tourisme de Lectoure : 05 62 68 76 98

Bon à savoir

■ PRECHAC :

Vente de deux terrains communaux viabilisés pour construction maison individuelle.

Contact : Patricia Forzy au :
05 62 62 28 14 (Mairie)
ou 05 62 62 25 71

■ DEMARCHES ADMINISTRATIVES, SECRETARIAT DE PROXIMITÉ :

L'association "Ecrivain Public 32" est à votre disposition.

Contact :
Tél. : 05 62 28 66 62
Fax : 05 62 28 66 67
E-mail : ep.32@wanadoo.fr

retrouvez toutes les informations concernant la communauté de communes sur notre site web :
www.lomagne-gersoise.com

Visitez notre site : <http://www.lomagne-gersoise.com>



"En commun" est une publication de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

60 bis, rue Gambetta 32500 FLEURANCE Tél : 05 62 64 22 55 Fax : 05 62 64 22 56 Email : communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com
Directeur de la publication : Bernard LAPEYRADE Directrice de la rédaction : Betty CHOLLET Rédacteur en chef : Patrice Landais
Conception, maquette et réalisation : Atelier COCHARD Impression : Fabrègue Photos : tous droits réservés.